



---

CONSEIL CULTUREL  
DE LA  
COMMUNAUTÉ CULTURELLE FRANÇAISE

Session extraordinaire de 1974

---

28 JUIN 1974

---

**Projets de décret ajustant le budget des Affaires culturelles  
de la communauté culturelle française pour l'année budgétaire 1973**

---

**RAPPORT**

PRESENTE AU NOM  
DE LA COMMISSION DE LA POLITIQUE GENERALE (1)  
PAR **M. José DESMARETS**

---

(1) Cf. art. 50 du Règlement d'ordre intérieur.  
Voir : 5-I (S.E. 1974) - Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9.  
5-II (S.E. 1974) - Nos 1 et 2.  
5-IV (S.E. 1974) - Nos 1 et 2.  
5-V (S.E. 1974) - Nos 1 et 2.  
5-VI (S.E. 1974) - Nos 1, 2 et 3.  
5-VIII (S.E. 1974) - N° 1.

MESDAMES, MESSIEURS,

Votre commission de la Politique générale (1) a consacré ses séances du 30 mai et du 27 juin à l'examen des projets de décret ajustant le budget des Affaires culturelles de la commu-

nauté culturelle française pour l'année budgétaire 1973.

Après un premier examen du budget, la commission a décidé, ainsi qu'il est prévu dans le règlement d'ordre intérieur, de renvoyer les différents secteurs budgétaires devant les commissions compétentes.

La répartition est intervenue suivant le plan ci-après que nous suivrons dans le présent rapport :

---

<i>Secteurs budgétaires</i>	<i>Commissions compétentes</i>
<b>I. SECTEUR CULTURE FRANÇAISE</b>	
Titre I — Partie I — Enseignement — Section I — Enseignement artistique	Commission de l'Enseignement
Partie II — Education permanente — Section II — Jeunesse et Loisirs	Commission de la Jeunesse et de l'Education permanente
Partie II — Education permanente — Section III — Education physique, Sports et vie en plein air, Infrastructure culturelle et sportive	Commission des Sports
Partie III — Autres dépenses culturelles — Section IV — Arts et Lettres	Commission des Beaux-Arts
Partie III — Autres dépenses culturelles — Section V — Relations culturelles internationales	Commission de la Coopération internationale
<b>II. SECTEUR COMMUNICATIONS</b>	Commission de la Jeunesse et de l'Education permanente
<b>III. SECTEUR SANTE PUBLIQUE ET FAMILLE</b>	Commission de la Jeunesse et de l'Education permanente
<b>IV. SECTEUR AGRICULTURE</b>	
Partie I — Enseignement — Section I — Ministère de l'Agriculture proprement dit — Chapitre III	Commission de l'Enseignement
Partie II — Education permanente — Section I — Ministère de l'Agriculture proprement dit — Chapitre I	Commission de la Jeunesse et de l'Education permanente
<b>V. SECTEUR EDUCATION NATIONALE</b>	Commission de l'Enseignement
<b>VI. SECTEUR DOTATIONS</b>	Commission de la Politique générale

---

Sur la base des travaux des commissions, votre commission de la politique générale a procédé à une analyse d'ensemble des différents secteurs. Le présent rapport reprend les exposés des ministres compétents ainsi que la discussion générale et celle des différents articles.

---

(1) Ont participé aux travaux de la commission :  
MM. Kevers (président), Barbeaux, Bertrand, Clerfayt, Damseaux, Defosset, Delhaye, Desmarests (rapporteur),

Falize, Gondry, Gramme, Hubin, Knoops, Moreau et Paque.

Ont assisté à la séance :  
MM. Grafé, ministre de la Culture française, et Cumps.

Nous examinerons donc en premier lieu le secteur de la Culture française.

## I. SECTEUR CULTURE FRANÇAISE

Les différentes sections du secteur budgétaire Culture française ont été renvoyées aux diverses commissions compétentes qui ont établi des rapports.

L'ensemble du secteur a été réparti entre 5 commissions à savoir : celles de l'Enseignement, de la Jeunesse et de l'Éducation permanente, des Sports, des Beaux-arts et de la Coopération internationale.

### 1. TRAVAUX DE LA COMMISSION DE L'ENSEIGNEMENT (1)

La commission s'est réunie les 20 et 26 juin 1974 pour examiner le projet de décret ajustant le budget des Affaires culturelles pour l'année budgétaire 1973 — Secteur Culture française — Titre I — Dépenses ordinaires — Partie I — Enseignement — Section I — Enseignement artistique (2).

#### *Exposé du ministre*

Le ministre souligne que les crédits supplémentaires demandés sont nécessités par des accords de programmation sociale relatifs au personnel. Il fait remarquer qu'une réduction de 4 p.c. a été appliquée aux crédits demandés, dans le cadre de la lutte contre l'inflation.

#### *Discussion générale et discussion des articles*

Aucun membre ne désirant poser de question, le président déclare la discussion générale et la discussion des articles closes.

#### *Vote*

Le président met aux voix l'ensemble des articles.

Ils sont adoptés à l'unanimité.

La commission a fait confiance à son président et à son rapporteur pour l'adoption du rapport.

---

(1) Doc. Conseil 5-I (S.E. 1974) n° 6.

(2) Ont participé aux travaux de la commission : MM. Hannotte (président), Busieau, Bourgeois, Janssens, Lacroix E., Lausier (rapporteur), Lernoux, Mme Mathieu, MM. Nothomb, Olivier E., Remacle L., Sweert et Thomas.

A assisté aux travaux :

M. Humblet, ministre de l'Éducation nationale.

### 2. TRAVAUX DE LA COMMISSION DE LA JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION PERMANENTE (1)

La commission de la Jeunesse et de l'Éducation permanente a consacré, le 4 juin 1974, une séance à l'examen du projet de décret ajustant le budget des Affaires culturelles de la communauté culturelle française pour l'année budgétaire 1973 — Secteur Culture française (2).

#### *Exposé du ministre*

Le ministre de la Culture française déclare que les réductions proposées à la Partie II relative à l'Éducation permanente tiennent au fait que le département a dû faire face à moins de frais de gestion qu'initialement prévu. De plus, le département a également dû tenir compte des instructions du gouvernement précédent en matière de politique anti-inflation.

#### *Discussion générale et discussion des articles*

Après avoir entendu les explications du ministre, la commission n'a pas estimé devoir entamer une discussion à propos des réductions proposées.

#### *Vote sur l'ensemble*

La discussion générale et la discussion des articles sont closes.

La commission, à la demande du président, décide de passer au vote sur l'ensemble du secteur Culture française.

Ce secteur est adopté par 5 voix pour et 8 abstentions.

La commission a fait confiance à son président et à son rapporteur pour l'adoption du rapport.

---

(1) Doc. Conseil 5-I (S.E. 1974) n° 3.

(2) Ont participé aux travaux de la commission : MM. Clerfayt (président), Bourgeois, Mme Brenez, MM. Burgeon, Cornet d'Elzius, Dejardin, Gillet J., Helguers, Herbage, Maes, Pêtre, Mmes Petry, Ryckmans (rapporteur) et M. Stassart.

### 3. TRAVAUX DE LA COMMISSION DES SPORTS (1)

La commission des Sports a consacré une séance à l'examen du projet de décret ajustant le budget des Affaires culturelles pour l'année budgétaire 1973 (2).

#### *Discussion générale et discussion des articles*

Le ministre signale que ce budget a subi une réduction de 5 p.c. conformément aux décisions gouvernementales en matière anti-inflatoire.

Après avoir entendu les explications du ministre, la commission n'a pas cru devoir entamer une discussion.

#### *Vote sur l'ensemble*

Le secteur est mis aux voix; il est adopté à l'unanimité.

La commission a fait confiance à son président et à son rapporteur pour l'adoption du rapport.

### 4. TRAVAUX DE LA COMMISSION DES BEAUX-ARTS (3)

La commission des Beaux-arts a consacré deux séances, les 5 et 18 juin 1974, à l'examen du projet de décret ajustant le budget des Affaires culturelles de la communauté culturelle française pour l'année budgétaire 1973, Secteur Culture française, Partie III, Section IV — Arts et Lettres (4). La commission a entendu un exposé du ministre de la Culture française.

#### *Exposé du ministre*

Le ministre souligne que les réductions prévues dans le projet sont des conséquences de la politique anti-inflatoire décidée par le Gouvernement. Toutefois, certains crédits sont en augmentation; il s'agit essentiellement des subventions à l'art lyrique, dont la hausse est due principalement à la programmation sociale, et des subventions aux orchestres permanents, en ordre principal, l'orchestre symphonique de Liège.

La commission entame immédiatement la discussion générale et la discussion des articles.

#### *Discussion générale et discussion des articles*

Un membre soulève le problème du Théâtre de l'Ancre de Charleroi, qui a reçu en 1973 une

subvention inférieure à celle prévue pour le Centre dramatique de Liège. Il suppose que le ministre précédent avait l'intention, après avoir résolu en priorité les problèmes du Centre dramatique de Liège, d'aborder la situation du Théâtre de l'Ancre. La commission interroge le ministre actuel sur ses intentions et insiste pour qu'une égale considération soit apportée aux deux troupes.

Le ministre souligne que les crédits inscrits pour le budget de 1974 ne permettent pas une hausse des subventions octroyées au Théâtre de l'Ancre. Une convention prévoyant une augmentation des subsides au Centre dramatique de Liège a effectivement été signée, mais n'a pas été entérinée suite à un désaccord avec l'inspection des finances. On ne peut donc considérer que le Centre dramatique de Liège soit particulièrement favorisé dans les circonstances actuelles.

D'autre part, le Théâtre de l'Ancre a été reconnu et subsidié pour la première fois en 1972 et a reçu depuis lors une aide appréciable par rapport à d'autres théâtres également méritants.

Le ministre promet enfin d'aménager les prochains crédits en vue de respecter une certaine symétrie entre les deux troupes dramatiques.

La discussion générale est close.

#### *Vote sur l'ensemble*

La commission approuve à l'unanimité le projet de rapport qui lui a été soumis.

Les articles budgétaires soumis à la commission sont adoptés par 7 voix pour et 2 voix contre.

(1) Doc. Conseil 5-I (S.E. 1974) n° 2.

(2) Les membres suivants ont participé aux délibérations de la commission :

MM. Lambiotte (président), Denison, Donnay, Lacroix, Lecocq, Leroy, Payfa, Talbot, Desmarests, Evers (rapporteur) et Poswick.

(3) Doc. Conseil 5-I (S.E. 1974) n° 5.

(4) Les membres suivants ont participé aux délibérations de la commission :

MM. Hubin (président), Basecq, Cumps, Dejardin, Desmarests, Ducobu (rapporteur), Fallon, Gillet R., Mme Goor-Eyben, MM. Havelange, Hoyaux, Mme Lassance-Hermant, MM. Lausier, Soudant et Wathelet.

La commission de la Coopération internationale s'est réunie le 25 juin afin d'examiner la Section V — Relations internationales — de la Partie III du Titre I du projet de décret ajustant le budget des Affaires culturelles pour l'année budgétaire 1973 — Secteur Culture française — en présence du ministre de la Culture française (2).

Le président commente brièvement la portée du projet de décret qui affecte des crédits supplémentaires pour couvrir des dépenses de l'année 1973 et des années antérieures, opère des réductions de crédits et porte autorisation de répartir par arrêtés royaux la quote-part, revenant au secteur Culture française du budget des Affaires culturelles, d'une provision destinée à couvrir les conséquences imprévues de l'évolution de l'index et l'octroi d'avantages sociaux aux agents de l'Etat.

La commission n'a pas estimé devoir entamer une discussion au sujet de ce projet de décret.

#### Vote

A l'invitation du président, la commission décide de passer au vote sur l'ensemble de la section V — Relations internationales — de la Partie III du Titre I du projet de décret ajustant le budget des Affaires culturelles pour l'année budgétaire 1973 — Secteur Culture française.

Cette section est adoptée à l'unanimité.

La commission a fait confiance à son président et au rapporteur pour l'adoption du rapport.

## II. SECTEUR DES COMMUNICATIONS (3)

La commission de la Jeunesse et de l'Education permanente a consacré, le 4 juin 1974, une séance à l'examen du projet de décret ajustant le budget des Affaires culturelles de la communauté culturelle française pour l'année budgétaire 1973 — Secteur Communications (4).

(1) Doc. Conseil 5-I (S.E. 1974) n° 4.

(2) Ont participé aux travaux de la commission : MM. Bertrand (président), Glinne, Harmegnies, Hoyaux, Mme Petry-Scheys, MM. Radoux, Lagasse, Mme Lassance-Hermant, MM. Lausier, Deschamps, Mme Goor-Eyben, M. Tilquin (rapporteur) et Mme Godinache-Lambert.

(3) Doc. Conseil 5-IV (S.E. 1974) n° 2.

(4) Les membres suivants ont participé aux délibérations de la commission :

MM. Clerfayt (président), Bourgeois, Mme Brenez, MM. Burgeon, Cornet d'Elzius, Dejardin, Gillet J., Helguers, Herbage, Maes, Pêtre, Mmes Petry, Ryckmans (rapporteur) et M. Stassart.

## Exposé du ministre

Le ministre des Communications déclare que le feuillet d'ajustement présente une diminution de 1 040 000 francs découlant des mesures anti-inflatoires prises par le Gouvernement précédent. Une diminution de 5 p.c. des crédits avait été prévue à l'époque.

### Discussion générale et discussion des articles

Après avoir entendu les explications du ministre, la commission n'a pas estimé devoir entamer une discussion à propos des réductions proposées.

### Vote sur l'ensemble

La discussion générale et la discussion des articles sont closes.

La commission, à la demande du président, décide de passer au vote sur l'ensemble du secteur Communications.

Ce secteur est adopté par 5 voix pour et 8 abstentions.

La commission a fait confiance à son président et à son rapporteur pour l'adoption du rapport.

## III. SECTEUR SANTE PUBLIQUE ET FAMILLE (1)

La commission de la Jeunesse et de l'Education permanente a consacré le 4 juin 1974, une séance à l'examen du décret ajustant le budget des Affaires culturelles de la communauté culturelle française pour l'année budgétaire 1973 — Secteur Santé publique et Famille (2).

## Exposé du ministre

Le ministre de la Santé publique et de la Famille déclare qu'il s'agit d'un crédit supplémentaire à l'article 33.45 de la Partie II — Education permanente — d'un montant de 980 000 francs destiné à promouvoir l'éducation familiale. Ce crédit est demandé pour faire face à l'importance prise par les activités dans ce domaine; ces dernières ne sont pas nouvelles et elles sont subsidiées suivant des critères fixés antérieurement.

(1) Doc. Conseil 5-V (S.E. 1974) n° 2.

(2) Les membres suivants ont participé aux délibérations de la commission :

MM. Clerfayt (président), Bourgeois, Mme Brenez, MM. Burgeon, Cornet d'Elzius, Dejardin, Gillet J., Helguers, Herbage, Maes, Pêtre, Mmes Petry, Ryckmans (rapporteur) et M. Stassart.

### *Discussion générale et discussion des articles*

Un commissaire demande au ministre si les activités subsidiées sont bien celles qui sont prévues à l'arrêté royal de 1959.

Le ministre répond qu'il s'agit bien de cela, l'importance prise par ces activités nécessite un crédit supplémentaire pour l'organisation de cours et de conférences.

### *Vote sur l'ensemble*

La discussion générale et la discussion des articles sont closes.

La commission, à la demande du président, décide de passer au vote sur l'ensemble du secteur Santé publique et Famille.

Ce secteur est adopté par 5 voix pour et 8 abstentions.

La commission a fait confiance à son président et à son rapporteur pour l'adoption du rapport.

## IV. SECTEUR AGRICULTURE (1)

L'examen de ce secteur a été confié à la commission de la Jeunesse et de l'Education permanente et à celle de l'Enseignement.

### 1. TRAVAUX DE LA COMMISSION DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION PERMANENTE

La commission de la Jeunesse et de l'Education permanente a consacré, le 4 juin 1974, une séance à l'examen du projet de décret ajustant le budget des Affaires culturelles de la communauté culturelle française pour l'année budgétaire 1973 — Secteur Agriculture (2).

### *Exposé du ministre*

Le ministre de l'Agriculture explique que l'article 44.20 de la Partie I a fait l'objet d'une réduction de crédit de 3 000 francs. L'article 12.22 de la Partie II a fait l'objet d'une réduction de 72 000 francs dans le cadre des mesures restrictives prises par le Gouvernement.

(1) Doc. Conseil 5-VI (S.E. 1974) n° 2.

(2) Les membres suivants ont participé aux délibérations de la commission :

MM. Clerfayt (président), Bourgeois, Mme Brenez, MM. Burgeon, Cornet d'Elzius, Dejardin, Gillet J., Helguers, Herbage, Maes, Pêtre, Mmes Petry, Ryckmans (rapporteur) et M. Stassart.

### *Discussion générale et discussion des articles*

Après avoir entendu les explications du ministre, la commission n'a pas estimé devoir entamer une discussion à propos des réductions proposées.

### *Vote sur l'ensemble*

La discussion générale et la discussion des articles sont closes.

La commission, à la demande du président, décide de passer au vote sur l'ensemble du secteur Agriculture.

Ce secteur est adopté par 5 voix pour et 8 abstentions.

La commission a fait confiance à son président et à son rapporteur pour l'adoption du rapport.

## 2. TRAVAUX DE LA COMMISSION DE L'ENSEIGNEMENT (1)

La commission de l'Enseignement s'est réunie les 20 et 26 juin 1974 pour examiner le projet de décret ajustant le budget des Affaires culturelles pour l'année budgétaire 1973 — Secteur Agriculture — Partie I — Enseignement — Section I, chapitre III (2).

### *Exposé du ministre*

Le ministre fait remarquer que la réduction de 16 000 francs effectuée dans le cadre de la lutte contre l'inflation est diminuée par une augmentation de 13 000 francs des crédits sollicités, augmentation due à une créance antérieure non liquidée.

L'ensemble des crédits s'élève à 5 197 000 francs.

### *Discussion générale et discussion des articles*

Aucun membre n'ayant de question à formuler, le président déclare la discussion générale et la discussion des articles closes.

(1) Doc. Conseil 5-VI (S.E. 1974) n° 3.

(2) Ont participé aux travaux de la commission : MM. Hannotte (président), Busieau, Bourgeois, Janssens, Lacroix E., Lausier (rapporteur), Lernoux, Mme Mathieu, MM. Nothomb, Olivier E., Remacle L., Sweert et Thomas.

A assisté aux travaux :

M. Humblet, ministre de l'Education nationale.

### Vote

Le président met aux voix l'ensemble du chapitre budgétaire.

Il est adopté à l'unanimité.

La commission a fait confiance à son président et à son rapporteur pour l'adoption du rapport.

## V. SECTEUR EDUCATION NATIONALE (1)

La commission s'est réunie les 20 et 26 juin 1974 pour examiner le projet de décret ajustant le budget des Affaires culturelles pour l'année budgétaire 1973 — Secteur Education nationale (2).

### Exposé du ministre

Le ministre signale qu'une réduction de 4 p.c. a été effectuée dans le cadre de la lutte contre l'inflation.

### Discussion générale et discussion des articles

Aucun membre ne désirant poser de question, le président déclare la discussion générale et la discussion des articles closes.

### Vote

Le président met aux voix l'ensemble du secteur.

Il est adopté à l'unanimité.

La commission a fait confiance à son président et à son rapporteur pour l'adoption du rapport.

## VI. SECTEUR DES DOTATIONS

La commission de la Politique générale réunie le 27 juin 1974 a examiné le secteur Dotations du projet de décret ajustant le budget des Affaires culturelles de la

communauté culturelle française pour l'année budgétaire 1973 (1).

Ce secteur n'a pas fait l'objet d'une discussion particulière.

### Vote sur l'ensemble du secteur

Le secteur des Dotations est adopté par 10 voix contre 5.

La commission décide de faire confiance au rapporteur et lui demande d'intégrer dans le rapport général le résultat des délibérations et le vote intervenu.

## VOTE SUR LES SECTEURS ET SUR L'ENSEMBLE DES PROJETS DE DECRET AJUSTANT LE BUDGET DES AFFAIRES CULTURELLES POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 1973

La commission décide de passer au vote sur chacun des projets de décret ajustant le budget des Affaires culturelles de la communauté culturelle française pour l'année budgétaire 1973 ainsi que sur les amendements présentés par le Gouvernement.

### I. Secteur Culture française :

1. La commission adopte, à l'unanimité, trois amendements présentés par le gouvernement : voir les documents 5-I (S.E. 1974) n<sup>os</sup> 7, 8 et 9.

2. Le secteur est adopté par 10 voix contre 5.

### II. Secteur Communications :

Le secteur est adopté par 10 voix contre 5.

### III. Secteur Santé publique et Famille :

Le secteur est adopté par 10 voix contre 5.

### IV. Secteur Agriculture :

Le secteur est adopté par 10 voix contre 5.

### V. Secteur Education nationale :

Le secteur est adopté par 10 voix contre 5.

### VI. Secteur Dotations :

Le secteur est adopté par 10 voix contre 5.

(1) Doc. Conseil 5-II (S.E. 1974) n<sup>o</sup> 2.

(2) Ont participé aux travaux de la commission :

MM. Hannotte (président), Bourgeois, Busieau, Janssens, Lacroix E., Lausier (rapporteur), Lernoux, Mme Mathieu, MM. Nothomb, Olivier E., Remacle L., Sweert et Thomas.

A assisté aux travaux :

M. Humblet, ministre de l'Education nationale.

(1) Ont participé aux travaux de la commission :

MM. Kevers (président), André, Barbeaux, Bertrand, Damseaux, Defosset, Dehousse, Delhaye, Deschamps, Desmarests (rapporteur), Gramme, Helguers, Hubin, Janssens, Lacroix R., Mme Lassance-Hermant, MM. Massart, Mathot, Moreau, Paque, Parisi, Risopoulos et Scolaert.

Assistent à la réunion :

M. Grafé, ministre de la Culture française, MM. Evers et Tilquin.

*Vote sur l'ensemble*

La commission adopte l'ensemble des projets de décret ajustant le budget des Affaires culturelles pour l'année budgétaire 1973, par 10 voix contre 5.

La commission a fait confiance à son président et à son rapporteur pour l'adoption du présent rapport.

*Le Rapporteur,*

J. DESMARETS.

*Le Président,*

J. KEVERS.